

Ébauche

Le ... Octobre 2010

Honorable Lawrence Cannon

Ministre des Affaires étrangères
125, Sussex Drive
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Monsieur le ministre,

La publication du rapport *Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits humains commises entre 1993 et 2003 sur le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC)* est une occasion à saisir, pour le Canada et les pays amis de la RDC, pour soutenir efficacement le combat contre l'impunité qui domine aujourd'hui au Congo et dans la Région des Grands Lacs.

Les signataires de cette lettre saluent le sérieux et le professionnalisme avec lesquels cette enquête a été menée pour inventorier et vérifier 617 cas de violations graves des droits humains survenus sur le territoire congolais pendant ces 10 années de tourmente et qui ont fait des centaines de milliers de victimes parmi les civils. Ils saluent également le courage du Haut commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) pour avoir ramené à l'attention internationale ces événements sanglants documentés en leur temps par des ONG congolaises et internationales ainsi que par deux commissions d'enquête mandatées par les Nations Unies mais dont les rapports sont restés sans suite véritable.

Monsieur le Ministre, le recensement et une première analyse des "événements" effectués par les enquêteurs du HCDH donnent un éclairage nouveau à ces épisodes de violence en démontrant leur caractère systématique et généralisé. Suffisamment d'éléments ont été trouvés pour confirmer que les faits rapportés sont des crimes contre l'humanité et, pour certains d'entre eux, possiblement des crimes de génocide. Pour ces derniers, seul un tribunal compétent pourrait en juger pleinement.

De plus, le rapport s'emploie à analyser de manière spécifique les violences sexuelles qui sont allées en progression constante à mesure que les conflits et les guerres se sont succédés jusqu'à devenir aujourd'hui généralisées là où la violence s'est normalisée, à l'Est du pays notamment. De même, les liens étroits entre exploitation militarisée des ressources naturelles et violations des droits sont exposés à partir d'exemples qui démontrent également comment le contrôle de ces ressources a été et continue d'être un des motifs fondamentaux de la perpétuation des violences.

La section du rapport qui a retenu le plus d'attention et suscité le plus de réactions concerne les massacres systématiques de réfugiés hutu rwandais et de civils hutu congolais par les troupes de l'*Alliance démocratique pour la libération du Congo* (AFDL) et de l'*Armée patriotique rwandaise* (APR). La possibilité qu'ils soient qualifiés de crimes de génocide n'est cependant pas nouvelle. Déjà en 1997, le Rapporteur spécial sur les droits humains pour le Congo après une enquête difficile effectuée sur place en était venu à la même conclusion. Ce rapport également était resté sans suite.

Le mandat du *Projet Mapping* en ce qui a trait à l'identification des violations des droits humains les plus graves durant cet épisode épouvantable de l'histoire du pays et de la région, a été rempli. Dans ce rapport, ce sont les voix de centaines de milliers de victimes disparues, dont souvent on a voulu effacer toute trace qui se font entendre. L'impunité dont ont joui, jusqu'à présent, les auteurs de ces crimes a contribué grandement à ce que se perpétuent jusqu'à aujourd'hui les pires violations des droits humains, à l'Est de la RDC particulièrement. Des auteurs présumés des crimes décrits dans le rapport se retrouvent aujourd'hui encore en poste d'autorité dans l'armée ou dans le gouvernement des pays de la région. Les viols massifs de plus de 300 personnes en territoire de Walikale en août dernier, sont les conséquences les plus récentes de l'impunité qui règne dans cette partie de l'Afrique.

Monsieur le Ministre, le Canada, présent dans la plupart des pays de la région depuis des décennies, doit agir en accord avec son long engagement pour la paix en RDC. Il y est intervenu régulièrement durant ces années de crises pour faciliter des négociations de paix, accompagner le gouvernement de transition, venir en aide aux victimes, particulièrement les femmes victimes de violences sexuelles. En plus, il coordonne jusqu'à aujourd'hui les initiatives du Groupe des pays amis et des envoyés spéciaux à la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs.

Monsieur le Ministre, ce rapport énumère et décrit des crimes contre l'humanité qui n'ont de précédents que lors de conflits d'envergure mondiale. L'ampleur et la gravité de ces violations des droits humains commandent une réaction à leur mesure. La mise en œuvre des recommandations qu'on y retrouve pour mettre fin à l'impunité et assurer réparation aux victimes, sont à l'évidence, des conditions indispensables pour mettre fin à l'impunité et rétablir la paix en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Les signataires de la présente lettre sollicitent donc une rencontre avec vous pour vous présenter une série de réponses concrètes, pour le Canada, aux exigences du contenu du rapport du Haut commissariat aux droits de l'Homme.

Recevez, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées

Denis Tougas
de L'Entraide missionnaire

Signataires :

Les membres de la Table de concertation sur la Région des Grands Lacs :

CECI, Développement et Paix, L'Entraide missionnaire, Terre sans Frontières

Ainsi que :

Amnistie internationale Canada Francophone, Amnesty International Canada, Agir Ensemble pour la Paix au Congo, La Communauté Catholique Congolaise de Montréal, Des Canadiens pour les droits humains au Congo (CDHC), Inter Pares.